

INSCRIPTION 2021 Classe à horaires aménagés musique (CHAM) au collège Max-Jacob

Une CHAM c'est quoi?

Une pratique musicale soutenue intégrée à l'enseignement général, qui se déroule sur les temps de cours et fait partie des matières évaluées dans la scolarité de l'élève.

Un projet pédagogique pour développer l'écoute, l'attention, la créativité tout en enrichissant les connaissances culturelles et en développant les capacités à vivre ensemble.

Des temps de cours allégés dans certaines matières pour permettre la pratique musicale tout en conservant les programmes et objectifs d'enseignement général à l'identique des autres classes.

Une approche pluridisciplinaire et collective pour aider les élèves à réussir leur parcours scolaire, construire des compétences qui leur serviront dans toutes les disciplines grâce à la musique.

Un enseignement gratuit pour tous les élèves : les instruments sont mis à disposition par le collège tout au long des quatre années. L'inscription au conservatoire est entièrement prise en charge par la ville de Quimper.

Pour qui?

Tout jeune aimant la musique, sans avoir suivi de cours, aimant chanter, se produire en scène, participer à des activités de groupe et découvrir de nouvelles choses.



Comment s'inscrire ?

Cochez la case correspondante ou mentionnez votre choix sur le dossier d'inscription au collège. Le nombre de place étant limité à 25 pour la 6° et l'équilibre de cette classe nécessitant d'accueillir des jeunes motivés par le projet, un entretien d'orientation est effectué à la suite de la candidature



LA CHAM en détail

Les instruments qui peuvent être pratiqués (un seul choix effectué après un atelier découverte des instruments au début de l'année de 6°) : violon, violon alto, flûte traversière, hautbois, clarinette, trombone.

Aux cours habituels suivis par tous les élèves de 6° s'ajoutent cinq heures hebdomadaires de musique.

Au collège

- Le programme des enseignements généraux est identique à celui des autres collègiens
- 1h supplémentaire d'éducation musicale soit 2h hebdomadaires
- 1h hebdomadaire de chant choral
- 2h hebdomadaires de pratique collective en orchestre

Au conservatoire

 \circ 1h hebdomadaire d'apprentissage d'un instrument en petit groupe

Au cours de l'année

- Des rencontres et des projets avec des artistes
- Des spectacles
- Des concerts, des répétitions



E-mail: accueil.cmad@quimper.bzh Site web: cmad.quimper.bzh

Important

La classe CHAM n'est pas une option, c'est une classe spécifique dans laquelle la pratique musicale est une composante du parcours scolaire qui nécessite un engagement important de l'élève. La poursuite du cursus est un engagement de la 6° à la 3°.

Les enseignants du Conservatoire participent aux conseils de classe et apprécient les réalisations et l'investissement des élèves.

À l'issue de la 3°, les élèves de la CHAM peuvent choisir leur orientation de manière identique à tous les autres élèves leur scolarité et peuvent également poursuivre leur parcours musical au Conservatoire, pour une formation amateur ou professionnelle, pour celles et ceux qui le souhaitent.





Collège Max-Jacob 2 rue de Kerjestin – 29000 Quimper Tél. 02 98 64 11 11

Site web : www.college-max-jacob-quimper.ac-rennes.fr

Le CMAD bénéficie du soutien de Ministère de la Culture et du Conseil Départemental du Finistère.











